



COMPTE RENDU RÉUNION C.I.Q Saint Barnabé

12/09/2024

Les membres du CIQ Saint Barnabé se sont réunis ce jour à 18h45 en séance plénière

En présence des membres du Bureau :

Sylvie DEYRIS Présidente
Jean-Max FERRE, Vice-président
Daniel BOCCARDI, Secrétaire
Valérie TOURNIE en charge de la Communication

Excusée : BOUVANT Amandine Trésorière

Sur l'Ordre du jour suivant :

Programmation des priorités Voirie 2025 et bilan des réalisations 2024
Point sur la propreté du quartier et des nuisances constatées :

- Etat des rues, Jardin d'enfants, affichage électoral sauvage, SDF etc ...
- Projet de création d'un Groupe de suivi Propreté issu du Conseil d'Administration

Proposition de végétalisation de nos rues
Plan de mobilité et amélioration du réseau de transport interurbain 2025
Instruction du dossier de demande de subvention pour les animations de notre CIQ
Expo peinture
Animations de Noël, marché des créateurs, la grande dictée etc ...
Questions diverses et doléances

Programmation des priorités Voirie 2025 et bilan des réalisations 2024

Madame DEYRIS, Présidente du CIQ ouvre la séance en informant de la demande de la Mairie de formuler les priorités de Voirie pour 2025. Elle précise que 3 demandes ont été priorisées pour le quartier de Saint Barnabé : La Rue du Poste, la Rue Gustave Nadaud, et la Rue Emile Caillol.

Point sur la propreté du quartier et des nuisances constatées :

Concernant l'état de propreté des rues de notre quartier, l'Assemblée fait part de son mécontentement et regrette le retour à la case départ.

Le constat unanime fait en effet ressortir de trop nombreux dysfonctionnements :

Absence d'entretien des trottoirs, (quid du Cantonnier ?) aggravé par l'entassement régulier des ordures ménagères dont le planning de ramassage reste encore trop aléatoire voire incompréhensible par les habitants, saleté autour du container des déchets alimentaires, manque de poubelles et non vidage régulier de celles existantes, non remplacement des potelets interdisant la circulation intempestive devant les Maisons pour Tous, absence d'entretien des pieds des arbres (notamment bd Gassendi), des caniveaux etc...

Les zonards alcoolisés stationnant à proximité du parc d'enfants et la présence d'un SDF agressif, installé sur un matelas, maintes fois signalée (y compris aux services sociaux) constituent un climat d'insécurité et un trouble flagrant à l'ordre public qui relève de l'autorité des instances municipales.

Enfin, l'affichage sauvage de tracts à caractère politique, collés à même les murs depuis le mois de juillet, aux alentours de la Place Caire et de la Rue Gustave SALICIS, et renouvelés régulièrement, participe à cette dégradation d'ensemble.

A cet effet il apparaît que l'installation de nouvelles caméras de surveillance pourtant promises, font toujours gravement défaut.

L'assemblée exprime son souhait qu'un courrier de ces constats soit adressés aux services compétents de Sécurité de la Mairie Centrale, de la Voirie des XI XII et de la Métropole.

Végétalisation des rues

La Présidente informe le CIQ que la Ville de Marseille a mis en place un permis de végétaliser qui permet aux particuliers d'occuper temporairement et gratuitement l'espace public par l'installation de plantes dans les rues de nos quartiers. Cette végétalisation devra toutefois respecter les règles de sécurité, d'usage et de partage des voies publiques par les autres usagers (personnes à mobilité réduite, pompiers, services techniques...).

Il sera donc possible de planter des fleurs, arbustes et plantes grimpantes dans des jardinières ou des pots, installés par les habitants et contribuer ainsi à l'embellissement du cadre de vie et apporter un peu de nature en ville.

La Ville de Marseille dotera gratuitement, lors de la première installation, quelques plants dans la limite d'une gamme proposée.

Une procédure précise est toutefois à respecter et après l'étude du dossier par une commission technique composée de services de la Ville de Marseille et de la Métropole Aix-Marseille Provence, un permis de végétaliser "Rue Jardin" valant Autorisation d'Occupation Temporaire (A.O.T), sera accordé par la Ville de Marseille pour une durée de 3 ans, renouvelable sur simple demande.

La végétalisation pourra alors pendre place sous la responsabilité des habitants qui en assureront l'arrosage et l'entretien.

Plan de mobilité

La Présidente informe que le plan de mobilité de la Métropole, adopté en 2021 et présenté dernièrement aux représentants des CIQ se concrétise aujourd'hui par la mise en œuvre d'un réseau de transport interurbain à haut niveau de service, constitué de lignes du réseau ferroviaire et de lignes interurbaines par car, entre les principales polarités de la métropole.

Ses objectifs sont de diminuer de 50% les déplacements en voiture à horizon 2030 et de réduire de 26% les émissions de gaz à effet de serre

Ce dispositif s'appuie sur un réseau de 26 lignes de cars interurbains, 3 lignes de TER, 93 pôles d'Echanges multimodaux.

Concernant la ville de Marseille nous bénéficierons d'un métro modernisé (avec de nouvelles rames), de 4 nouvelles lignes de tramway, de 5 lignes BHNS (BUS à haut niveau de services) et plus particulièrement pour notre quartier, une liaison entre le pôle Gèze et le pôle La Fourragère (travaux en cours) qui permettra de contourner tout le centre-ville, 4 PEM (Pôles d'échanges multimodaux)

Enfin des mobilités alternatives seront mises en œuvre avec le développement de l'usage du vélo grâce à la création de nouvelles pistes cyclables du lancement d'un service métropolitain de covoiturage et du déploiement des bornes de recharge véhicules électriques.

Il serait souhaitable que des pistes cyclables soient davantage développées et matérialisées à Saint-Barnabé et notamment sur la rue Montaigne.

Expo Peintures et photos

M DESLANDES rappelle le règlement de l'exposition de peintures et de photos, ouverte à tous, dont le thème est libre mais sur un format précis de 20x20cm.

Les œuvres qui seront exposées à la MPT du 29 11 au 8 décembre 2024 seront mises en vente et une partie de la recette sera versée à une Association choisie par le CIQ

Demande de subventions

Dans le cadre du dispositif mis en place par la Ville de Marseille, un site spécifique permet de procéder à des demandes de subventions, notamment pour l'organisation de missions d'intérêt général par les Associations.

A ce titre, notre CIQ va solliciter une participation financière pour le financement de deux projets :

- Tote Bag : il s'agit de doter les commerçants du quartier de sacs en tissus remplaçant définitivement l'usage des sacs plastiques et plus solides que les sacs papiers. Les Tote Bag étant réutilisables.
- L'achat de cendriers extérieurs sur pieds à installer devant les façades des commerçants volontaires afin d'éviter que les mégots ne soient jetés à même le sol et qu'ils puissent être recyclés.

Le CIQ instruit dès à présent un dossier d'inscription à ce dispositif.

Animations de Noël

Jean Max FRRE informe le Comité qu'au-delà des animations traditionnelles de fin d'année, un marché des créateurs sera proposé à l'occasion des portes ouvertes de la MPT, courant décembre.

La Grande Dictée est pour sa part reportée au printemps 2025.

Couse ALGERON

Madame BERNARDI **informe le CIQ de la** course ALGERNON qui se déroulera le 13 octobre 2024. Cette course est un événement sportif annuel organisé à Marseille qui permet à des personnes en situation de handicap et des personnes valides de courir ensemble sur plusieurs distances au choix, allant de quelques kilomètres à un semi-marathon afin de permettre à chacun d'y participer selon ses capacités.

Son objectif est de promouvoir l'inclusion et la solidarité, tout en sensibilisant le public à la cause du handicap.

A ce titre Mme BERNARDI propose de constituer le Groupe des Barnabites et se tient à disposition des habitants du quartier, tous les matins au Terminus, pour prendre les inscriptions.

Questions diverses et doléances

Devant la vitesse excessive de certains automobilistes sur le Boulevard GASSENDI, et suite notamment au récent accident avec un scooter, il est demandé que soient installées des limiteurs de vitesse (coussins berlinois) sur cette artère.

Il est nouveau demandé que tous les passages piétons de Saint Barnabé (Rue Montaigne, Bd Gassendi etc ...) soient urgemment repeints en blanc car leurs tracés ne sont plus visibles et créent un réel danger pour les usagers.

Il est demandé que la banc installé Place Caire sur l'emplacement de stationnement des vélos en libre-service soit enfin déplacé.

Enfin, il est signalé que lors des pluies intenses, une inondation a été constatée sur la voie de circulation entre l'église de Saint Barnabé et la Banque Populaire suite aux travaux de réfection de la chaussée, qui devraient relever de la garantie décennale.

La friche Louis Armand

Concernant ce dossier que le CIQ suit avec attention, il n'y a aucune évolution à ce jour.

Adresses utiles :

Afin de répondre aux demandes formulées en séance vous trouverez ci-après quelques adresses utiles

Pour toute demande ou doléance d'intérêt général, envoyer un mail au CIQ à l'adresse : ciq.saint.barnabe@gmail.com

Pour consulter le site du CIQ
<https://www.ciqsaintbarnabe.com/>

Pour consulter sa page Facebook
<https://www.facebook.com/CIQsaintbarnabe>

Pour tout ce qui concerne les problèmes d'intérêt général du quartier que le CIQ n'est pas en mesure de traiter, vous trouverez ci-dessous les numéros et mails utiles :

La mairie - Service de l'Aménagement de l'espace urbain et cellule de proximité :
04 91 14 62 12

Pour signaler voitures ventouses, déchets dans la rue, problèmes de voirie, encombrants ...
interventions11-12@marseille.fr

Allô Mairie : **3013**

Police Municipale : **112**

Engagés au quotidien : **0 800 94 94 08**

La Police Nationale (pour signaler tout problème sur la voie publique) **04 91 55 41 01**

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente donne rendez- vous aux membres pour la prochaine réunion prévue le 10 octobre.

Le Secrétaire du CIQ